

Enfin de bonnes nouvelles pour la Coop

Suite au dépôt d'un avis d'intention le 21 janvier dernier, votre conseil d'administration, épaulé et assisté de plusieurs intervenants, a préparé une proposition concordataire qui a été présentée aux créanciers de la coopérative par le syndic accompagnateur. Ladite proposition a été finalement acceptée par les créanciers le 21 avril dernier.

Cette opération a permis de mettre en place un nouveau cadre de financement favorisant le maintien des activités de votre coopérative. Desjardins et Investissement Québec ont donné l'aval à notre proposition et accepté de ne percevoir qu'une partie de leur créance. Nous avons tenté de minimiser les impacts sur nos fournisseurs, mais tous n'ont pu être épargnés. Le résultat net est le maintien de la Coopérative dans un autre cadre financier. Le plus grand succès est pour nous le maintien du service de proximité à la population locale et aux villégiateurs et le maintien des emplois. Un autre effet est le maintien du conseil d'administration en place et de votre entité coopérative.

Les trois derniers mois, ont été éprouvants tant sur le plan financier, sur les ressources humaines que du côté des équipements. Cette stratégie avait aussi un coût financier à court terme soit approximativement le montant des créances radiées (honoraires professionnels du syndic).

Les fournisseurs sont devenus par le fait même plus méfiants et ils limitent notre accès au crédit. Nos appareils de réfrigération requièrent une attention immédiate de notre part. Nous devons regarnir les tablettes pour la haute saison qui approche à grands pas. Le fonds de roulement prévu dans le nouveau montage financier de la coopérative sera disponible seulement après avoir inscrit un prêt hypothécaire. Ceci sera effectué immédiatement après l'approbation de la proposition par la cour.

Ceci nous pousse à solliciter votre support par le biais d'une campagne d'achats préautorisés. Déposez un montant à votre compte client! 50 \$ 100 \$ ou plus. Vous aiderez ainsi la COOP à augmenter la quantité et la variété des produits offerts.

Nous avons formé plusieurs comités d'intervention : administration inventaire, immeuble, réfrigération, financement et marketing, et propriété des lieux. Le tout, piloté par un membre du CA, toutefois ils requièrent l'implication des membres et usagers afin de partager les tâches.

Nous avons devant nous de belles perspectives d'avenir, mais il ne faut pas se dire que tout est réglé. Votre engagement est essentiel comme usager, bénévole, ou promoteur pour votre COOP. Une mention spéciale aux résidents de St-Joseph-de-Mékinac : La COOP vit des moments difficiles lors des mois où il n'y a pas de tourisme. À nous d'y voir!

On vous revient bientôt avec d'autres bonnes nouvelles.

Dany Roy, trésorier
2 mai 2016